CMV

CONSEIL DES MAISONS DE VENTE

NOMINATION DU JURY DE CERTIFICATION

VOIE D'ACCES FORMATION

Dates du jury : 6 et 9 mars 2026

Passage des épreuves d'évaluation du titre à finalité professionnelle « Commissaire-priseur » :

- Dates : 6 et 9 mars 2026
- Lieu : Hôtel Drouot et CMV
- Nombre de candidats : 29

Edouard de LAMAZE, Président du Conseil des Maisons de vente nomme, pour répondre aux exigences réglementaires du référentiel RNCP, les membres ci-après désignés comme membres du jury de certification pour l'année 2026

Qualité	Nom, prénom, poste occupé
Membre du jury 1 *Représentant du certificateur*	**Mélanie GENTIL, Responsable pédagogique CMV**
Membre du jury 2 *Commissaire-priseur*	**Vincent FRAYSSE, Commissaire-Priseur**
Membre du jury 3 *Commissaire-priseur*	**Nathalie MANGEOT, Commissaire-Priseur**
Membre du jury 4 *Commissaire-priseur*	**Philippe REVOL, Commissaire-Priseur**
Membre du jury 5 *Magistrat ou professeur de droit*	**Georges DECOCQ, Professeur de Droit**
Membre du jury 5 *Conservateur ou professeur d'histoire de l'art*	**Anne DION, Conservateur**

N.B : Le jury est composé de 6 personnes ne connaissant pas le candidat

Fait à Paris, le 12 février 2026

Edouard de LAMAZE, Président

CONSEIL MAISONS DE VENTE